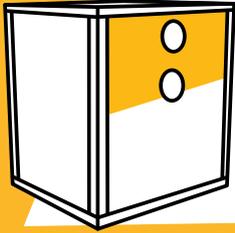


# MEMO TRI

## Emballages ménagers et papiers



Les emballages recyclables et les papiers (sans le verre) sont à déposer dans un Point d'Apport Volontaire uniquement en vrac.



Aérosols, boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, couvercles et bouchons en métal



Briques alimentaires, petits cartons, boîtes de pizza

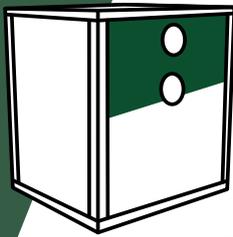


Papiers, enveloppes, journaux, catalogues, cahiers et livres



Bouteilles et flacons en plastique avec ou sans bouchon

## Emballages en verre



Les emballages en verre sont à déposer dans un Point d'Apport Volontaire en vrac.

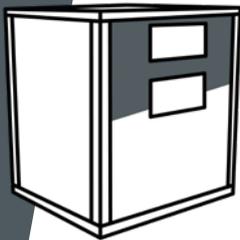


Bouteilles en verre sans bouchon, flacons de vernis et de parfum



Pots et bocaux en verre sans couvercle

## Ordures ménagères



Restes de repas, coquilles d'œuf, épluchures de fruits et de légumes



Marc de café, sachets de thé, essuie-tout



Petites quantités de feuilles mortes, fleurs fanées, petites branches et tontes de gazon



Sacs d'ordures ménagères



Couches-culottes, lingettes



Objets en plastique hors emballage : cintres, brosses à dents, rasoirs...



Vaisselle et verre cassés

AYEZ LE BON GESTE,  
CHANGEZ DE RÉFLEXE

CITEO

